

Copie
Monsieur

Lxx.

A. S. Germain le xi May. 1662.

Je reyyens un double deplaisir de vostre indisposition, et pour l'in-
commodité que vous en recevez, et parce qu'elle m'a priue de
merite de souffrir icy la persecution, dont vous pouuez me menacer,
mais dont j'aurois pris l'effet pour une nouvelle grace. Vous
voila donc Monsieur dans le rang de ceux de qui messer Putro
d'Arezzo dict che hanno bona volonté et triste gambe.
Je souhaitte pour l'amour de vous, que vous y soyiez plustost lite-
ralement, que dans le sens mystique de ce digne auteur. Que je
rougis en ecrivant cecy, d'avoir cite a un homme de vostre
poids, et comme je vous nais de vostre continence. Aussi n'oserois
je plus apres cela mettre au bas de cette Lettre le myme nom que
Mons. les Estats signe en trois differents endroits de
l'exemplaire de leur dernier Traité. Car il me semble que la
réponce d'un ministre a une Lettre d'affaires, et un passage de
l'A. non cohärent. C'est pourquoy vous aggrezz
s'il vous plaist que me remettant au billet cy joint, Je me
contente d'affeurer mon incomparable Constante, propensissime
voluntatis

A Monsieur
Monsieur Huygens de
Guylhem à Paris.

Mansuetissima et obsequentissima
sua Leocrine.

Billet apart.

Le Roy a trouve bon que je vous assure de sa part que la
Tour du Chastell d'Orange subsistera en l'état qu'ell'est.

Signe

De Lonne.

